



**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANTES
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le code général de la fonction publique en date du 1^{er} mars 2022, livre 1^{er} Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont désignés, pour la session 2026, membres du jury du concours externe commun de recrutement dans le premier grade des corps suivants :

- secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ;
- secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des Affaires sociales ;
- secrétaires d'administration de la Caisse des dépôts et consignation ;
- secrétaires administratifs du ministère de la Justice ;
- secrétaires administratifs de l'Intérieur et de l'Outre-mer ;
- secrétaires d'administration et de contrôle du Développement durable.

Présidente du jury : Mme Nathalie LAURENT – Attachée d'administration de l'État – Lycée Henri Dunant – ANGERS

Vice-président du jury : M. Julien PUÉ – Attaché principal d'administration de l'État – Rectorat de NANTES

Membres :

Mme Mélissa ARTAUD – Attachée d'administration de l'État - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – Ministère du travail et de l'emploi – Nantes

Mme Marion CAILLEAU – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de classe exceptionnelle – Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Mayenne – Laval

Mme Sonia GOUJON-MUTHS – Attachée principale d'administration de l'État - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire – Nantes

Mme Alexia HERVY – Secrétaire administrative de classe supérieure – Préfecture de Loire-Atlantique – Ministère de l'Intérieur - Nantes

M. Simon HOLIET – Principal – Collège La Vieux Chêne – la Flèche

Mme Stéphanie LANOES – Proviseure – Lycée Professionnel Michelet – Nantes

M. Anthony LANNUZEL – Attaché d'administration de l'État – Lycée LIVET – Nantes

M. Pascal LE MENEZ – Attaché d'administration de l'état – Secrétariat Général – Délégation interrégionale – Ministère de la Justice - Rennes

M. Hervé LEMESLE – Principal hors classe – Collège Jean Zay – Montreuil-Juigné

M. Pierre-André METAY – Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de classe exceptionnelle - Lycée François Rabelais – Fontenay Le Comte

Mme Floriane RENAUD - Attachée d'administration de l'État – Lycée albert Camus - Nantes

M. Sébastien REVEREAULT – Principal – Collège Calypso – Montreuil-Bellay

Mme Florence TESSIER – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de classe exceptionnelle – Rectorat – NANTES

Mme Isabelle THEVENIN – Attachée d'administration de l'État – Collège Stéphane Piobetta – Aubigny Les Clouzeaux

Mme Johanna WEIL – Attachée d'administration de l'État – Centre régional des œuvres universitaires et scolaires – Nantes

ARTICLE 2 :

Le Secrétaire général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 10 mars 2026

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général de la Région Académique
et de l'Académie


Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN